La démission de Nicolas Hulot doit être pour chacun de nous un appel à prendre des décisions concrètes pour la protection de l'environnement et la santé publique, pièces maîtresses du développement durable.

A l'occasion de la rentrée des classes, nous vous demandons d'interdire de fumer devant les écoles de notre ville en déclarant leurs abords « espaces sans tabac » comme cela a été fait dans les parcs de Bordeaux pour des espaces restreints.

Saluons à cette occasion l'initiative des élèves de la ville d'Yvetot qui ont formulé de leur propre initiative cette demande à leur Maire, lequel les a entendus en prenant la décision que nous vous suggérons. Plusieurs autres municipalités ont d'ailleurs fait de même.

Cette décision sera bénéfique à la fois pour les parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école mais aussi pour les jeunes eux-mêmes qui sauront y voir un message d'alerte et de dé banalisation du tabac en direction de leurs parents comme, plus tard, d'eux-mêmes.

Les mégots ne s'accumuleront plus ainsi sur les trottoirs devant des établissements dont le but est l'éducation et qui ont comme nos collectivités un devoir d'exemplarité (pour mémoire, un seul mégot pollue pour 5 ans, 500 litres d'eau).

Cette mesure constituera un pas positif dans la démarche de « ville sans tabac » à laquelle nous devons d'ores et déjà réfléchir.